



ENJEU DE CONSERVATION EN RÉGION PACA

**FORT**

Aire de répartition restreinte

Habitat d'intérêt communautaire

## Forêts alpines à *Larix decidua* et/ou *Pinus cembra*

Milieux forestiers

CODE EUR  
**H9420**

Correspondance cahiers d'habitats : 9420-1 à 4, -6 / Corine biotope : 42.31 & 42.32



### Description

Cet habitat correspond à des forêts alpines dominées par le Mélèze d'Europe (*Larix decidua*) et/ou le Pin cembro (*Pinus cembra*). Les deux espèces peuvent former des peuplements purs ou mélangés, et peuvent être associées à l'Épicéa ou au Pin à crochets. En France, les peuplements se développent principalement sur des roches carbonatées couvertes d'humus très épais et acides. Les cembraies tendent à s'étendre du fait de l'abandon du pastoralisme et de l'augmentation des populations de Casse-Noix moucheté, oiseau forestier qui se nourrit des graines de conifères et qui favorise la progression du Pin cembro.

### Situation en PACA

En PACA, cet habitat est présent dans plusieurs massifs, notamment dans les Alpes-Maritimes, les Hautes-Alpes et les Alpes-de-Haute-Provence : Ecrins, Queyras, Embrunais, Dévoluy, Ubaye, Monges, Haut-Verdon, Haute-Bléone, Mercantour, Roya, etc.

Seuls les sous types H9420-2 (avec mégaphorbiaies) et -3 (à Calamagrostis villeux) présentent un enjeu régional fort, du fait de leur rareté et sensibilité. Les autres sous-types, plus abondants, présentent un enjeu régional moyen.

### Etat de conservation en France

MEDIT	ALPIN
sans objet	inadéquat



Mélézéin - PHOTO : ONF, DOCOB QUATRE CANTONS

ETAGE DE VEGETATION	
3000 m	NIVAL
2100 m	ALPIN
1600 m	<b>SUBALPIN</b>
900 m	<b>MONTAGNARD</b>
600 m	SUPRA-MEDITERRANEEN
100 m	MESO-MEDITERRANEEN
0 m	THERMO-MEDITERRANEEN



Mélézéin - PHOTO : JM. SALLES



Cembraie xérophile - PHOTO : HABITATS-NATURELS.FR

### Facteurs de vulnérabilité

- habitat sensible à l'anthropisation et aux incendies.

### Principales pratiques susceptibles d'avoir des incidences

- aménagements de montagne (stations de ski, routes, pistes...).
- abandon des pratiques pastorales.
- surpâturage.
- sylviculture.

### Actions favorables

- gestion pastorale et sylvicole raisonnées et modérées.
- coupes et travaux à adapter au calendrier écologique de certaines espèces (Tétras lyre...).

### Liens utiles

DOCOB : [www.side.developpement-durable.gouv.fr](http://www.side.developpement-durable.gouv.fr)

Fiches INPN + cahiers d'habitats : <http://inpn.mnhn.fr>

DREAL : <http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/natura-2000-r167.htm>